

/ Métropolisation et métropoles en Méditerranée

L'Agence des villes et territoires méditerranéens durables (Avitem) organise des ateliers métropolitains. Une mise en réseau d'acteurs et d'experts appuyée depuis 2017 par l'Agence française de développement (AFD) et la coopération allemande (GIZ).

Et si le nouveau souffle méditerranéen venait des villes? C'est au fond le pari tenté par l'Avitem, en mettant en place, depuis 2014, des ateliers métropolitains itinérants qui permettent à des acteurs de découvrir les pratiques des villes d'accueil, d'échanger entre eux et avec des experts. Comme l'explique Bernard Valero, le directeur général de l'Avitem, « dans les pays du Sud de la Méditerranée, deux tendances sont à l'œuvre depuis plusieurs années, une dynamique de décentralisation de la part des États, et une demande de démocratisation des citoyens vis-à-vis des administrations locales ». La prise en compte de ces évolutions nécessite que les acteurs eux-mêmes, les hommes et les femmes en charge de la gouvernance des espaces urbains, soient sensibilisés à un certain nombre d'enjeux. Bernard Valero en pointe au moins trois : une croissance démographique inédite en Méditerranée, notamment dans les pays du Sud qui deviennent des terres d'accueil pour les immigrants économiques, politiques mais aussi climatiques ; une urbanisation croissante avec un changement d'échelle des problèmes à traiter, qui devient métropolitaine ; un contexte environnemental et climatique alarmant, la région Méditerranée étant la plus dégradée au monde de ce point de vue comme en témoigne l'organisation annuelle des MedCOP en amont des COP mondiales. L'Avitem s'est donc engagée dans l'organisation de ces cycles de séminaires de haut niveau sur le développement urbain et territorial en Méditerranée. Depuis 2017, ces cycles, coproduits avec l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence de coopération allemande (GIZ), prennent la forme de trois ateliers d'une semaine chacun organisés dans trois métropoles différentes : en 2017, Aix-Marseille-Provence, Tunis et Hambourg. Comme le souligne Amine



Présentation du projet Euroméditerranée à Marseille © Avitem

Benaïssa, architecte-urbaniste consultant, un des experts mobilisés, les ateliers ont quatre spécificités : la territorialisation (les questions débattues sur place pendant une semaine sont celles du territoire) ; la capitalisation des échanges dans une démarche horizontale ; un programme permettant une appréhension globale des enjeux et des projets de chaque métropole visitée ; la place centrale donnée aux auditeurs qui permet de créer des liens entre eux.

Pour Bernard Valero, l'Avitem n'agit pas « hors-sol ». Au contraire, elle pointe « des sujets urbains montants », que des instances interétatiques, comme la conférence ministérielle sur le développement urbain durable de l'Union pour la Méditerranée tenue au Caire au printemps 2017, inscrivent également à leur agenda. Le signe que les ateliers métropolitains sont en phase avec une nouvelle dynamique méditerranéenne. / **Antoine Loubière**

L'AVITEM ACTEUR MÉDITERRANÉEN

Créée en 2012 et basée à Marseille, l'Avitem est un groupement d'intérêt public qui a pour objectif principal de mettre en place un dispositif d'échange d'expériences, d'expertise, de formation et de coopération permettant de promouvoir des démarches intégrées et exemplaires de développement urbain et territorial entre les acteurs français et les pays de l'Union pour la Méditerranée. Les membres fondateurs sont le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice-Côte d'Azur et l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée. L'Avitem fonctionne en partenariat avec de nombreux acteurs publics et privés. <http://avitem.org>

/ En route vers Aix-Marseille-Provence

La Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) s'inscrit dans une longue et mouvementée histoire de la grande échelle territoriale. Entre 2014 et 2016, sous l'impulsion d'une Mission interministérielle, plus de 1 500 acteurs ont travaillé à la préfiguration d'un projet métropolitain prolongée par une consultation internationale.

L'atelier d'avril 2017 organisé par l'Avitem questionne la gouvernance et le projet métropolitains, un an après la création de l'institution¹. À cette date, le projet global et stratégique n'est pas posé pour de bonnes raisons, rappelées par Jean-Claude Gondard, DGS de la Métropole : « *Le processus d'appropriation politique suppose temps et méthode, la société civile représentée par le Conseil de développement exige la concertation, et la mise en route de l'institution métropolitaine nécessite une ingénierie complexe. Le processus est à l'œuvre dans différents chantiers : l'organisation d'un cadre institutionnel unifié, les transferts de compétences, les finances, le projet métropolitain, la coopération entre les différents échelons, la communication et l'identité.* » Les premières avancées doivent être reconnues : un logo revendiquant une identité autour de biens communs – l'eau, la forêt, la mer, les collines – des schémas sectoriels (Agenda de la mobilité, Schéma métropolitain de développement économique) et, enfin, des projets sur des sites correspondant aux compétences métropolitaines...

D'évidence, les divergences politiques, la faible coopération territoriale, ne favorisent pas l'émergence à court terme d'un cadre de cohérence. D'autant que la méthode de coproduction ne semble pas satisfaire un monde économique qui réclame un Comité de projets ouvert aux grands acteurs². Alors, pourquoi ne pas changer de perspectives et se concentrer sur des formes concrètes de projet ? Pour donner à voir rapidement ce qu'est capable d'apporter la Métropole.

Sans conteste, « Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture » et Aix-Marseille-Université (AMU) ont été chacun des accélérateurs de métropole. Retenons quelques enseignements de ces réussites. Tout d'abord leurs objets. Culture, enseignement supérieur et recherche sont des thèmes majeurs. Ensuite leur échelle. Les spectateurs de MP2013 se sont déplacés et ont fait l'expérience concrète du territoire. L'AMU n'a eu de cesse d'organiser les relations fonctionnelles et identitaires entre les différents sites pour construire en système métropolitain la première université de France. Enfin, ces démarches ont mobilisé des réseaux locaux et internationaux, en invitant nombre d'acteurs à co-construire leurs projets.

FAIRE SYSTÈME MÉTROPOLITAIN

Objets stratégiques et pluridisciplinaires, construction multiscalaire de liens territoriaux et sociaux, ouverture à la coproduction, trois caractéristiques qui pourraient inspirer les prochains projets métropolitains. Les compétences institutionnelles de la Métropole, des piscines au SCOT en passant par des projets d'aménagement, sont loin de ce modèle. Mais les projets de nature métropolitaine ne manquent pas. En complément des grands projets comme le Grand port maritime de Marseille ou Euroméditerranée, l'atelier métropolitain s'est attardé sur deux autres perspectives.

La Métropole est riche d'une nature exceptionnelle. Elle pourrait être « mise en projet » dans le croisement entre développement agricole,

gestion équitable de la ressource et valorisation du patrimoine naturel et paysager. Un système métropolitain se dessinerait, offrant l'architecture puissante d'un réseau de parcs, la robustesse d'une économie de la ressource – agricole, eau, biodiversité, tourisme – sans oublier une capacité de résilience aux risques et mutations. Parallèlement, la mutation urbaine de la Métropole entraîne un système économique international protéiforme fait de promotion immobilière, de culture, de formation, des services à haute valeur ajoutée, de création, etc. Pourquoi ne pas faire de cette mutation un projet, en s'appuyant sur les deux moteurs Marseille et Aix-en-Provence, sur des aménageurs, des concepteurs, des entrepreneurs, des associations pour créer de nouvelles références urbaines et architecturales. Entraîner dans le mouvement le pourtour de l'étang de Berre ou les quartiers Nord de Marseille affirmerait un jeu collectif préservant des risques de ségrégation et de dislocation territoriales.

La légitimité de la Métropole a besoin de se conforter par la preuve ! Comme ils l'ont déjà montré, la société civile et les citoyens sont prêts à la fabriquer dans une itération entre une vision globale et une capacité à porter des actions. / **Marie Baduel, directrice Stratégie de l'Avitem**

¹ La Métropole AMP est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé le 1^{er} janvier 2016 par la fusion de six intercommunalités. Sa superficie est de 3 170 km² et sa population de 1 841 500 habitants.

² Selon Thierry Debaille, rédacteur en chef de *Business News*, qui s'est fait porte-parole de chefs d'entreprise lors de cet atelier.

/ Récit métropolitain du Grand Tunis

En trente ans, la population du Grand Tunis – trente-huit communes sur quatre gouvernorats – a plus que doublé¹ et 3,4 millions d'habitants sont prévus d'ici 2034. Alors que le processus de décentralisation consacré dans la Constitution de 2014² est amorcé, la question de l'organisation de la transition métropolitaine se pose avec acuité.

Dans les années 1960, le chef de l'État crée le poste de gouverneur-maire de Tunis-Carthage, région capitale. En 1974, cette dynamique se poursuit par la création du District du Grand Tunis, placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. Légitime politiquement, le District porte la question de la grande échelle. Le schéma directeur de 1978 en témoigne : il dessine le tracé du métro léger de Tunis, assemble ville ancienne et extensions urbaines et pense le rapport ville-nature. Dans les années 1990, le District se retrouve dissous au profit de l'Agence d'urbanisme du Grand Tunis (AUGT), organe technique dont les fonctions ne suffisent plus à la mise en œuvre de projets métropolitains. Depuis, le Grand Tunis accueille une addition de projets et une superposition de politiques souvent sectorielles. Alors que l'urbanisation massive interpelle les politiques sur des questions de mobilité, de protection de l'environnement, de cohésion sociale, d'emploi, d'éducation, et que la mise en œuvre de l'impératif de la décentralisation s'avère très complexe³, l'avenir de la gouvernance du Grand Tunis reste en suspens. Selon Sami Yassine Turki⁴, il faudra penser « un processus dans un système collectif [entre] État, collectivités territoriales, société civile et habitants », tandis que Abdelkader Baouendi⁵ estime qu'il faut passer à un « système de villes, où les interactions entre les unes et les autres font la qualité de la ville ». En 2017, le ministère de l'Équipement et de l'aménagement du territoire a lancé une consultation prospective – controversée – sur le Grand Tunis 2050.

Les grands projets, comme lieux d'attraction de capitaux et de ressources humaines (notamment étrangers) et de création de valeur, portent en eux une puissance de mutation urbaine. L'opération des lacs, assurée par la Société de promotion des lacs de Tunis (SPLT) en est exemplaire. Offrant une extension urbaine de 1 327 ha sur un territoire délaissé, elle innove avec un partenariat public-privé (État tunisien et la société saoudienne Dallah Al Baraka) en négociation avec les promoteurs immobiliers pour lutter contre la spéculation. L'opération, parfois critiquée pour sa déconnexion avec le reste de la ville, se révèle un succès à l'échelle internationale. Elle offre un nouveau centre-ville capable d'accueillir des sièges d'ambassades et de multinationales, crée des espaces publics généreux et des nouveaux modes d'habiter.

Autre projet d'envergure, la médina dispose d'une identité symbolique et culturelle forte et d'une puissance économique. Depuis 1967, l'Association de sauvegarde de la médina (ASM) travaille à sa réhabilitation dans toutes ses composantes : accommodage du tissu ancien, résorption de l'habitat insalubre, restauration du patrimoine bâti... D'une grande réactivité, l'ASM agit dans un système court entre la décision, le financement et la mise en œuvre du projet.

Au sein du Grand Tunis, les processus informels, indifférents aux injonctions des marchés et aux normes de la planification, correspondent à 25% de l'urbanisation. Leurs conséquences négatives sont nombreuses : consommation des terres agricoles, absence d'équipements, dégradation de l'environnement... Illégale, la



Séminaire à Tunis en septembre 2017

© Avitem

ville informelle répond toutefois en partie aux besoins des populations exclues des marchés immobiliers et économiques. Le plus souvent tolérée, elle est parfois équipée et réhabilitée par l'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine, dont les actions ont bénéficié à un tiers de la population tunisienne ! Comment négocier la construction de la ville dans un triptyque autorités publiques, réseaux parallèles d'opérateurs de la ville spontanée et habitants ?

Dans ce contexte où tout est à (ré) écrire, Mokhtar Hammami⁶ constate « le besoin d'un nouveau mode de gouvernance, de transparence, de mobilisation de la société civile qui doit s'organiser pour être force de proposition ». / Adèle Dauxais

① De 1 million en 1984 à 2,6 millions en 2014.

② Article 14 et chapitre VII.

③ Processus longs de communalisation et de révision des codes de l'urbanisme et des collectivités territoriales.

④ Expert-urbaniste, consultant au CILG-VNG.

⑤ Ancien directeur général du District de Tunis, chargé de la coordination des politiques urbaines dans la région tunisoise.

⑥ Directeur général du ministère des Affaires locales.

/ Hambourg, une région métropolitaine « par projets »

Tout a commencé par la nécessité de trouver des solutions à des défis de portée régionale : mobilité, environnement, marketing international. La Ville libre et hanséatique de Hambourg au statut d'État (*Land*) fédéré, les États fédérés de Schleswig Holstein et de Niedersachsen, des collectivités locales et des acteurs publics et privés ont décidé de concerter leurs actions autour de projets stratégiques. L'idée de Région métropolitaine de Hambourg est ainsi très clairement fondée sur l'approche de la « métropole par projets », dans une confiance réciproque, sur la base d'une volonté collective, au-delà des intérêts individuels parfois opposés. En complémentarité avec les institutions et les agences existantes, la Région métropolitaine naît de la décision de ses membres et non de celle de l'État fédéral.

UN MODÈLE ADAPTABLE

La métropole par projets crée les conditions structurelles de sa réussite. **Une organisation volontariste** qui garantit une coopération constructive : le libre choix des acteurs potentiels de s'engager dans des actions métropolitaines, et l'égalité entre les parties prenantes. Les décisions seront prises collégalement et, en cas de conflits d'intérêts, des compensations seront négociées.

Une architecture institutionnelle variable qui permet de coopérer selon les besoins et les projets, et d'impliquer les acteurs concernés (États fédérés, collectivités locales, secteur privé, société civile).

Des projets au profit de l'ensemble de ce vaste territoire de 30 000 km² et 5 millions d'habitants, à l'instar des villes secondaires régionales qui mesurent le bénéfice de l'action métropolitaine par leur attractivité internationale et leur dynamique de création d'emplois hautement qualifiés.

Une structure de gestion légère : loin de créer une nouvelle strate institutionnelle, la « Région métropolitaine

de Hambourg » fonctionne comme une structure de mission. Seulement quinze personnes gèrent les processus de négociation.

Cette approche souple, modulable, réactive, sans longs préalables institutionnels pourrait utilement être adaptée au contexte institutionnel des pays méditerranéens. Les seuls processus de décentralisation ne répondront pas aux exigences de projets de plus en plus complexes. Une culture de gouvernance basée sur un triptyque, libre engagement, confiance et égalité des adhérents, autour de mêmes objectifs mènera, quel que soit le *setting* institutionnel prévalant, à des projets d'avenir. L'autorité centrale (*i.e.* gouvernement)

pourrait être alors amenée à enrichir sa position d'aménageur-financeur par une nouvelle fonction de facilitateur d'un processus de concertation, voire de négociations entre acteurs des projets.

L'essentiel serait alors culturel : une ambition de projets communs et une attitude constructive pour créer du consensus. / **Meinolf Spiekermann**, directeur du programme CoMum de l'agence de coopération allemande GIZ

/ Cartes « connectivités » : Casablanca



Casablanca, « La Fabrique du territoire », dir. L. Hodebert, étudiants : J. Bracco, B. Coëz, A. Fatichi, L. Gaynard, S. Gouirand, I. Maire, P. Taly. © ENSA-M/MuCEM

Dans le cadre de l'exposition « Connectivités » présentée au MuCEM, les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Marseille ont cartographié quatre métropoles-mégalofoles au sein du séminaire « La fabrique du territoire », sous la direction

de Laurent Hodebert. Ils ont travaillé à partir de cartes anciennes, d'open data et de vues aériennes d'aujourd'hui, afin de proposer une interprétation, permettant de comparer les territoires d'expansion urbaine d'Aix-Marseille, d'Istanbul, du Caire et de Casablanca.

/ Leçons de l'aire métropolitaine barcelonaise

Il est différent de proclamer une métropole pour imposer une institution territoriale, et d'adopter une vision partagée d'une gestion métropolitaine. En effet, une métropole se constitue davantage par des accords que par des contraintes. Comme en témoigne l'expérience de gestation, de développement, de transformation, de refondation et de consolidation de l'*Àrea Metropolitana de Barcelona*.

Cinquante ans de mise en œuvre d'une coopération intercommunale souvent marquée par les disputes claires entre le centre (Barcelone) et les municipalités de la couronne métropolitaine. Cinq décennies qui ont montré des différences et des asymétries par rapport

à l'évolution de l'armature métropolitaine supramunicipale. La réussite du début des conseils municipaux démocratiques a supposé une véritable régénération des villes : la multiplication des espaces publics, des zones vertes et des équipements de quartier, communaux et métropolitains ; la création de nouvelles zones de centralité en dehors du cœur métropolitain ; une nouvelle culture du territoire qui valorise la libération d'espaces pour les piétons et les pistes cyclables, et des projets intercommunaux tels que la renaturation et la régénération des systèmes fluviaux des rivières Besòs et Llobregat.

Cependant, le projet métropolitain barcelonais reste toujours ouvert et

en attente de réponses pour affronter la compétition et la concurrence, pour rester une référence parmi les métropoles internationales. Avec des défis tels que la modernisation de la mobilité métropolitaine, en particulier ferroviaire, ou la valorisation des espaces de proximité, des quartiers de la ville ainsi que l'efficacité des infrastructures métropolitaines, en particulier les connexions avec l'aéroport, le train à grande vitesse et les échangeurs urbains. Jusqu'à quand aura-t-on des connexions distantes et mal articulées ? Il faut la transformation des routes et des autoroutes en avenues métropolitaines, la renaturation de la ville et la connexion avec les grands systèmes d'espaces ouverts et d'infrastructures écosystémiques.

GÉOMÉTRIE VARIABLE

En dehors des problèmes administratifs, il est clair que le projet métropolitain est à géométrie variable selon les enjeux que nous considérons pertinents. Donc, si l'on parle de compétitivité et de moteur économique, ou des espaces de loisirs, ou de gestion environnementale, l'échelle devient de plus en plus variable et dépasse les limites strictes de l'aire métropolitaine pour inclure la région métropolitaine, la Catalogne, et même la dimension de la Catalogne ou des axes de développement territorial plurinationaux. L'attendu nouveau *Plan Director Urbanístico* de l'*Àrea Metropolitana de Barcelona*, en gestation depuis plus de dix ans (en tenant compte que le plan actuel date de 1976), contribuera clairement à progresser sur ce sujet, mais il faudra formaliser des projets qui n'auront pas des géométries institutionnelles prédéfinies, et qui nécessiteront des pactes territoriaux spécifiques en fonction de leur nature.

Cependant, la ténacité de l'accord dans l'analyse et le diagnostic, les actions, la gestion, fait déjà de la métropole barcelonaise une réalité indiscutable. / **Carles Llop**, architecte urbaniste, cofondateur de l'agence *Jornet Llop Pastor*

et Aix-Marseille



Aix-Marseille, « La Fabrique du territoire », dir. L. Hodebert, étudiants : B. Coëz, M. Duplan, L. Gaymard, I. Maire, S. Ponthieu, P. Taly. © ENSA-M/MuCEM

Casablanca

Métropole tournée vers l'Atlantique, elle est une ville pensée et développée à partir du noyau initial de l'ancienne médina. Elle s'est par la suite étendue le long des voies principales rayonnantes et, de manière linéaire, le long du littoral vers l'est.

Aix-Marseille

Métropole éclectique et polycentrique, elle tire sa particularité de la diversité de ses éléments. Juxtaposant grands ensembles paysagers et étalement urbain et périurbain, elle s'est développée entre les grands massifs et autour de l'étang de Berre.

/ L'émergence d'approches plus stratégiques

La planification territoriale et urbaine en Méditerranée repose encore souvent sur une tradition prescriptive, hiérarchisée et linéaire de l'aménagement, qui se traduit dans un grand nombre de pays par des dispositifs institutionnels et réglementaires qui se sont complexifiés avec le temps. Ces dispositifs – quelquefois qualifiés de rigides par les opérateurs – génèrent aujourd'hui des décalages plus ou moins importants entre ce qui est planifié et ce qui est concrètement réalisé sur le terrain, pour des considérations relevant de l'intervention de certains acteurs, de la pression des urgences, de l'autonomie voire de l'étanchéité de certains secteurs aux autres et au territoire, ou encore de l'évolution des conjonctures économiques, politiques et sociales.

Ces décalages, qui se manifestent différemment dans le Nord et dans le Sud, se traduisent par un certain nombre d'inégalités, de déséquilibres territoriaux, économiques et environnementaux, voire par la perte d'identité de quelques villes parfois millénaires.

Aux échelles métropolitaines, de nouvelles approches émergent pour répondre à ces décalages et aborder les enjeux de transitions à ménager, qui soient moins dogmatiques et plus réactives aux défis du moment (changement climatique et durabilité, concertation, attractivité, etc.). Nous les connaissons encore assez mal. C'est précisément l'un des objectifs des ateliers métropolitains que de les identifier et de les éclairer.

En Algérie, en Espagne, en France, au Maroc, en Tunisie ou encore en Allemagne, ils ont permis de prendre connaissance d'une multitude de réponses apportées aux décalages pointés plus haut.

En effet, si certaines approches mises en œuvre font évoluer les réponses traditionnelles, d'autres les prennent à revers. Elles adoptent aussi des formes et des modes d'élaboration différents selon les contextes et les conjonctures. Le plan stratégique de Barcelone, le projet métropolitain de Marseille ou le plan stratégique d'Alger sont différents. Pour autant, les démarches adoptées s'articulent



© D.R.

autour des mêmes paradigmes : porter une vision de l'avenir (le projet s'impose au plan) ; porter une vision cohérente du développement (le territoire s'impose au « sectoriel ») ; s'adapter aux évolutions des contextes et des conjonctures (la flexibilité devient la règle et la longue durée s'impose aux urgences) ; les échelles territoriales dessinent les nouveaux périmètres de réflexion et d'action (la ville territoire s'impose à l'architecture) ; de

nouveaux montages financiers sont mobilisés (l'opérationnalité s'impose) ; faire dans la convergence (la concertation devient la règle), etc. Nourris de ces expériences et de ces réflexions, ces échanges doivent se poursuivre. /

Amine Benaïssa, architecte urbaniste consultant

/ Tous de la même mer

S'il est un défi face auquel les métropoles méditerranéennes doivent se confronter unies, c'est bien celui du changement climatique. En 2025, les villes concentreront 70 % des 520 millions d'habitants du pourtour méditerranéen. Le GIEC considère l'Afrique du Nord comme la deuxième zone la plus vulnérable aux risques climatiques à l'échelle mondiale, avec une amplification des risques côtiers et de désertification. Dès lors, une double nécessité : l'adaptation aux phénomènes par des ajustements conjoncturels et la réduction des aléas par un changement structurel.

La métropolisation participe de la vulnérabilité. Les grands centres urbains sont, de fait, les principaux contributeurs de l'empreinte écologique nationale, par leur croissance rapide, mais également par leur modèle diffus de production urbaine, fortement émetteur de CO₂ et consommateur de ressources agricoles, halieutiques, ou de biodiversité. Désormais, moins de la moitié de la demande est couverte par les actifs écologiques de la région méditerranéenne. En outre, la colonisation des espaces à risques se poursuit : la ville riche avec ses « vues mer » ou la ville plus pauvre, parfois illicite en zone inondable, submersibles l'une comme l'autre.

Dans le même temps, les espaces métropolitains offrent d'importantes opportunités de résilience territoriale face au changement climatique. Par la mise en scène du grand territoire, ils donnent la possibilité de concevoir un développement urbain à partir des espaces ouverts, agricoles et naturels. De nouveaux accords d'un projet ville-nature enrichissent la seule réponse

© Gérard Tur, directeur de la publication *Econostrum*



/ Les figures de la transition métropolitaine



© D.R.

Le développement des métropoles apparaît comme un phénomène mondial, touchant la plupart des pays de façon homogène et posant partout les mêmes questions : prédation *versus* redistribution notamment. En réalité, la comparaison internationale – et particulièrement autour de la Méditerranée – souligne la prégnance des modèles nationaux

et des stratégies géopolitiques des États en regard des dynamiques métropolitaines, surtout celles de leurs capitales. Quoi de commun au Sud entre le Maroc qui joue sa stratégie africaine au travers du développement métropolitain du *hub* de Casablanca et la Tunisie contrainte d'affirmer une position de rééquilibrage de son territoire national contre

sa métropole capitale ? Et que dire de l'Algérie, prudente face au développement de sa métropole, en raison du syndrome colonial et de l'Égypte qui tente de dissocier sa capitale politique de sa métropole frondeuse ? Il en est de même au Nord où la France tente de mettre un terme au vieux dogme de « Paris et le désert français » au travers d'une affirmation stratégique de sa région capitale, ce alors que la Grande-Bretagne est contrainte, suite au Brexit, d'opérer le mouvement inverse ?

Au-delà de ces modèles nationaux, il apparaît bien difficile – derrière les tentatives administratives – de caractériser une strate urbaine métropolitaine. Ce sont davantage des processus de métropolisation, hétérogènes et asynchrones qui caractérisent la mutation contemporaine des territoires. La métropolisation se donne à voir d'abord sur le registre économique au travers du processus de polarisation de la création de richesses et de globalisation de l'économie locale. Mais en France, par exemple, ce processus reste limité à quelques métropoles « historiques » (Paris, Lyon, Toulouse, etc.). Alors que sur un autre registre, celui des mutations sociétales (concentration des « classes créatives », tendance à la dualisation sociale...), la métropolisation est davantage marquée dans la France de l'Ouest (de Nantes à Montpellier). Enfin, si l'on considère la métropolisation d'un point de vue spatial, sous l'angle de l'intégration toujours plus vaste des systèmes urbains, au prix d'une dislocation des ordonnancements internes à ces espaces métropolisés (recomposition des rapports centre/périphérie...), c'est une grande part du territoire français qui est concerné.

Ces différentes dynamiques se combinent de façon singulière dans chaque situation métropolitaine et décrivent ainsi un éventail de « régimes de métropolisation ». Caractériser chacun de ces régimes peut permettre d'éclairer la relation qu'entretient chaque métropole aux autres territoires sans prétendre faire de la métropolisation la panacée ou la cause de tous les maux. / **Daniel Béhar** (Acadie)

réglementaire pour proposer des systèmes paysagers résilients – réseaux de parcs, renaturation des rivières – et de nouvelles perspectives pour une économie de la ressource en circuits courts ou en économie circulaire.

Par leur puissance économique et créative, les métropoles participent à la mutation vers de nouveaux modèles de production et de consommation plus durables. La mobilité, l'énergie, le logement ou encore l'alimentation constituent quelques grands piliers de transformation entre innovations technologiques, comportementales et organisationnelles. Enfin par leur capacité d'accueil et d'insertion, les métropoles méditerranéennes joueront un rôle particulier dans l'accueil des migrants climatiques, en adaptant les formes de production de la ville.

Restent à franchir certaines étapes comme l'intégration du concept de résilience comme fil conducteur des projets métropolitains. L'élévation des risques et des aléas climatiques exige une adaptabilité des modes de penser et de faire la ville. Le principe de résilience rompt avec la prévisibilité et la planification. Le projet ne peut s'assimiler à un plan établi pour les quinze ans à venir. Il s'apparente désormais à un processus qui propose vision globale et règles collectives d'anticipation et d'adaptation aux risques pour en réduire les effets. Partager des orientations, augmenter la réactivité des acteurs, mettre en capacité les citoyens d'y participer par leurs propres actions individuelles ou par des mutations comportementales, tel est désormais le rôle des acteurs de la ville au premier rang desquels les élus.

Une dernière étape du succès est celle de la mobilisation des financements. Une des pistes serait de jouer collectif entre le nouvel agenda urbain européen et l'agenda climat – Cop et MedCOP Climat. Nombre d'engagements pris au niveau national (CPDN) pour un montant dépassant les 400 milliards de dollars, complétés par les participations des collectivités locales (Convention des maires) et par les engagements de la société civile (plateforme NAZCA) croisent les problématiques urbaines – énergie, transport, habitat, déchets, agriculture urbaine, etc. À quand leur territorialisation dans des projets territoriaux intégrés ? / **Marie Baduel**

/ Perspectives de coopération



© Avitem

Au fil des actions et des projets menés depuis sa création en 2012, une évidence s'est imposée à l'Avitem : celle de l'importance stratégique que revêt la capacité des femmes et des hommes qui, sur les territoires, décident (élus) et mettent en œuvre (fonctionnaires d'administrations territoriales et déconcentrées) les politiques publiques. Dès lors, l'Avitem a engagé un cycle de formation de haut niveau avec ses partenaires du Sud dès 2014.

Depuis, cette initiative a pris de l'ampleur en s'appuyant à partir de 2017 sur un partenariat tripartite dans lequel l'Avitem est désormais accompagnée par deux acteurs majeurs de la coopération internationale, l'Agence française de développement (AFD) et la GIZ allemande. Ce partenariat accueille en 2018 un nouveau membre, le Centre pour l'intégration en Méditerranée (CMI), basé à Marseille. C'est désormais un réseau à entrées multiples qui est à l'œuvre, les

auditeurs, les partenaires, les intervenants, les experts, les autorités nationales et territoriales des pays concernés au nord et au sud, un creuset dans lequel chacun apporte sa touche et permet ainsi de dessiner collectivement la ville méditerranéenne du futur. On l'aura compris, l'espace méditerranéen, aujourd'hui plus que jamais, nous confronte à une exigence de responsabilité et d'action.

Celles-ci ne peuvent être que collectives et amener tous les pays riverains à œuvrer de concert. Le champ des possibles est vaste mais les priorités doivent être identifiées avec une seule ambition partagée : laisser en héritage une Méditerranée où les générations qui nous suivront pourront vivre et continuer sur une trajectoire de progrès durable. / **Bernard Valero, directeur général de l'Avitem**

Le programme 2018

Les ateliers métropolitains se poursuivent à Tanger-Tétouan, dans le Grand Tunis et le Grand Alger avec vingt-cinq candidats. Ces trois destinations permettront, dans une certaine continuité avec les années précédentes, de comprendre les différentes formes prises par la métropolisation et d'enrichir nos références quant aux modes de gouvernance et d'action. Une orientation particulière sera donnée pour chacun des sites.

La résilience urbaine sera le fil rouge à Tanger-Tétouan, en écho à la création récente de la Maison méditerranéenne du climat. Comment concilier attractivité, développement durable et cohésion sociale et territoriale, dans un contexte de mutations et de décentralisation ? Des thèmes majeurs seront abordés comme l'eau, la production résidentielle ou encore les politiques culturelles et patrimoniales.

La construction du territoire du Grand Tunis et ses enjeux de liaisons à la grande échelle seront le thème de la semaine sur place. Une opportunité d'organiser un atelier « projets de mobilité ».

La *smart city* à Alger a été fortement promue par les élus algérois comme une façon d'apporter de nouveaux services à la population et de développer une stratégie de marketing territorial. Évaluation et perspectives seront à l'étude, notamment pour repositionner une commande publique, hors des sirènes technologiques.

Dans cette tournée métropolitaine, le dialogue entre acteurs publics et privés devrait ouvrir de nouvelles perspectives. / **Marie Baduel**

Une Maison méditerranéenne du climat à Tanger

Suite aux MedCOP Climat 2015 et 2016 organisées à Marseille et à Tanger, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a posé les principes d'une pérennité du forum à l'échelle méditerranéenne et la création d'une Maison méditerranéenne du climat. Implantée à Tanger, celle-ci assumera le secrétariat permanent des MedCOP et aura vocation à encourager et accompagner les projets d'adaptation et d'atténuation du changement climatique dans le pourtour méditerranéen.

La Maison méditerranéenne du climat avec son « projet civilisationnel », ainsi que l'a qualifié le Roi du Maroc dans sa lettre royale aux participants de la MedCOP Climat, sera un *hub* à destination des territoires, des entreprises, des usagers, des investisseurs, un trait d'union entre les États, les collectivités territoriales, les acteurs non étatiques et les citoyens. Elle se spécialise autour

de cinq piliers d'actions : le financement du projet, le renforcement des capacités, le changement de comportements face au changement climatique, l'innovation et les technologies.

Elle est coprésidée par Abdeladim Lhafi, haut-commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification du Royaume du Maroc, et Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Conseil national des droits de l'Homme au Maroc et l'Avitem, impliqués tous deux dès la phase de préfiguration, présideront le conseil d'orientation stratégique et de développement. Soulignons l'originalité d'une démarche partenariale qui s'attache à produire rapidement des résultats concrets. / **Gilles Berhault, directeur général de la Maison méditerranéenne du climat**

www.medcop-programme.org